

Les responsables nationaux :

Groupeement suisse pour les régions de montagne (SAB), ATE Association transport et environnement, Club Alpin Suisse (CAS) et CarPostal Suisse SA

Régions membres :

Alp Flix GR, Bergün GR, Beverin GR, Binntal VS, Chasseral BE/NE, Gantrisch BE, Greina und Bleinotal GR/TI, Habkern-Lombachalp BE, Huttwil BE, Jura vaudois VD, Moosalp VS, Thal SO et Val-de-Charmey FR

Sponsors nationaux : Transa Travel & Outdoor, Migros

Bus alpin

**Association pour l'accès en transports publics
des régions de montagne suisses**

Le but du Bus alpin

Le bus alpin est un service qui permet de relier des destinations touristiques qui n'étaient pas ou peu desservies par les transports publics. Dans ce contexte, le Bus alpin permet de valoriser diverses régions. D'autre part, le Bus alpin permet de diminuer l'utilisation de moyens individuels, au profit des transports publics.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Les membres sont des organisations nationales, ainsi que des régions recourant aux services du Bus alpin. Le directeur de cette association conseille et accompagne les différentes régions. Sa tâche est de développer des concepts pour les destinations et de créer des liens avec des partenaires régionaux pour assurer le financement et la promotion des lignes de bus.

L'Association Bus alpin a été fondée en avril 2011 à Berne. Auparavant, un projet-pilote a été lancé, afin de tester ce concept.

Quel est le prix ?

Le travail fourni par le directeur est payé par les cotisations des membres. Celles-ci se montent à CHF 4000.- pour les organisations nationales de soutien et à CHF 2000.- pour les régions membres. Le budget annuel se monte à environ CHF 40'000.-

Les coûts d'exploitation pour les régions (chauffeurs, promotion, etc.) atteignent environ CHF 700'000 par an. Ces frais sont couverts par la vente des titres de transport, par les organes de soutien et les sponsors (les cantons dans certains cas). L'exploitation des lignes de bus est assurée par les régions concernées. Les sociétés desservant les lignes sont soit CarPostal Suisse SA, des entreprises de transports ou des entreprises de taxi.

Le Bus alpin sur le Net :

www.busalpin.ch

www.facebook.ch/busalpin



L'évolution de la fréquentation du Bus alpin

Régions	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Alp Flix GR				2'406	2'211	2'199	2'537	3'003	2'697	3'299
Bergün GR							1'319	1'625	1'717	1'788
Beverin GR									180	243
Binntal VS	6'735	5'688	6'400	10'263	11'726	10'200*	11'135	10'056	10'660	10'120
Chasseral BE/NE			600	760	1'043	1'704	1'825	1'731	2'296	2'099
Gantrisch BE	151	273	363	302	389	291	247	611	526	440
Greina/Bleniotal GR /TI	6'433	6'682	7'306	8'564	7'662	7'363	5'440	9'134	6'345	8'510
Habkern-Lombachalp BE								2'500	2'123	2'526
Huttwil BE							245	247	669	2'765**
Jura vaudois VD								***	***	***
Moosalp VS		***	***	***	***	***	***	***	***	***
Thal SO				865	811	935	603	733	948	722
Val-de-Charmey									186	222
TOTAL	13'319	12'643	14'669	23'160	23'842	22'692	23'351	29'640	28'347	32'734

* = Chiffres corrigés

** = Fort effet de distorsion lié à l'introduction de rabais (pas de comparaison possible avec les années précédentes)

*** = Forfaits qui ne peuvent pas être comparés avec la fréquentation usuelle

Comment devenir membre ?

Les régions doivent remplir plusieurs conditions :

- Les entreprises régionales ne veulent pas entretenir ou développer des lignes de transport public sur leur territoire.
- Les perspectives financières à long terme permettent d'assurer l'exploitation de ce service.
- Un engagement clair de la part de tous les acteurs régionaux concernés et des objectifs ont été définis au sujet de la desserte avec les transports publics.
- Il existe la possibilité de remplacer une partie du trafic individuel motorisé (TIM), par l'introduction de transports publics. Cela implique que la destination souffre notamment des nuisances liées au TIM.
- Le responsable régional affirme sa volonté de remplacer une partie du TIM par l'utilisation des transports publics (par exemple par une interdiction de circuler pour les voitures ou par l'aménagement de places de parcs).
- L'introduction d'un nouveau service de transports permet de mettre en valeur l'offre touristique régionale.
- Les mesures de circulation prévues sont en conformité avec la législation en vigueur.

Le Bus alpin sans subvention

Depuis la création de ce service, les offres sont développées sans subvention. Les enseignements tirés du projet pilote (2006-2007) ont démontré les éléments suivants :

- 30% des utilisateurs de voitures ont privilégié les transports publics.
- 100 tonnes de CO2 peuvent être épargnées dans la région, malgré une plus grande affluente touristique.
- L'apport financier régional atteint entre 1 et 2 millions de francs par an.



Direction / contact :
 Association Bus alpin,
 c/o bernhard uvb
 Samuel Bernhard
 Quellenstrasse 27,
 8005 Zurich
 Tél. : 044 430 19 31
 E-mail : busalpin@busalpin.ch